



HAL
open science

Enquête sur l'implication des habitants dans la conception d'un petit lotissement parisien des années 1920 : le square de Montsouris

Lucie Prohin

► **To cite this version:**

Lucie Prohin. Enquête sur l'implication des habitants dans la conception d'un petit lotissement parisien des années 1920 : le square de Montsouris. *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, 2023, 19, 10.4000/craup.13229 . hal-04381480

HAL Id: hal-04381480

<https://hal.science/hal-04381480v1>

Submitted on 15 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enquête sur l'implication des habitants dans la conception d'un petit lotissement parisien des années 1920 : le square de Montsouris

*Investigating the Involvement of Residents in the Design of a Small Housing
Estate in Paris: The Square de Montsouris*

Lucie Prohin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/craup/13229>
ISSN : 2606-7498

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Lucie Prohin, « Enquête sur l'implication des habitants dans la conception d'un petit lotissement parisien des années 1920 : le square de Montsouris », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], 19 | 2023, mis en ligne le 15 décembre 2023, consulté le 07 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/craup/13229>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère

19 | 2023
Usages et usagers

Enquête sur l'implication des habitants dans la conception d'un petit lotissement parisien des années 1920 : le square de Montsouris

Investigating the Involvement of Residents in the Design of a Small Housing Estate in Paris: The Square de Montsouris

Lucie Prohin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/craup/13229>
ISSN : 2606-7498

Éditeur

Ministère de la Culture

Ce document a été généré automatiquement le 21 décembre 2023.

Enquête sur l'implication des habitants dans la conception d'un petit lotissement parisien des années 1920 : le square de Montsouris

Investigating the Involvement of Residents in the Design of a Small Housing Estate in Paris: The Square de Montsouris

Lucie Prohin

- 1 Le square de Montsouris se niche à quelques mètres du parc éponyme, dans le 14^e arrondissement de Paris, entre le n° 51 de l'avenue Reille et le n° 10 de la rue Nansouty. Ouverte en 1922, cette voie privée est majoritairement connue pour quelques-uns de ses célèbres résidents¹ ainsi que pour plusieurs réalisations signées par des architectes de renommée internationale — telles que la maison Gaut d'Auguste Perret ou la maison Ozenfant, que l'on doit à Le Corbusier et Pierre Jeanneret. Mais au-delà de ces bâtiments remarquables, près de la moitié des maisons du square de Montsouris sont en réalité issues d'un programme de logement social mené sous l'égide de la Société anonyme coopérative d'habitations à bon marché (HBM) du parc de Montsouris. Quoique brièvement mentionnée dans quelques ouvrages², cette opération n'a pas donné lieu à une abondante littérature scientifique³. Visuellement, elle ne se démarque en effet guère d'autres « cités » ou « villas » parisiennes des premières décennies du XX^e siècle — période qui correspond, selon Simon Texier, à la « dernière tentative réelle de faire de la ville à petite échelle dans Paris⁴ ».
- 2 Si les maisons du square de Montsouris peuvent être considérées comme un cas exceptionnel, c'est plutôt en raison des nombreuses sources disponibles permettant de documenter leur processus de réalisation. Des sources administratives tout d'abord : un dossier relatif à la constitution de la société est conservé aux Archives nationales, et

renferme de précieuses informations sur l'identité de ses adhérents et adhérentes. Des sources architecturales surtout : le fonds d'archives de Jacques Bonnier (1884-1964)⁵, versé à l'Institut français d'architecture en 1984, comprend en effet de nombreux plans, annotés pour la plupart, des 33 pavillons réalisés par l'architecte au square de Montsouris — dont les 24 maisons HBM. Ces documents offrent un éclairage unique sur le rôle des futurs usagers et usagères dans la conception de leur propre logement.

- 3 Il s'agit là de sources particulièrement rares pour ce type d'opération architecturale. Dans le vaste champ de recherche s'intéressant à l'habitat ouvrier et à bon marché, plusieurs travaux historiques ou sociologiques ont interrogé le regard porté par les habitantes et habitants sur leur cadre de vie⁶, et se sont intéressés aux usages⁷ et éventuelles stratégies de transformations⁸ s'y étant développés. Toutefois, faute de sources, il est souvent difficile d'espérer étudier une potentielle implication des usagères et usagers des lieux au stade de la conception.
- 4 Dans le cas du square de Montsouris, la parole habitante ne peut certes pas être mobilisée, mais les archives disponibles permettent d'envisager une enquête historique sur la façon dont les maisons du lotissement ont été adaptées, en amont de leur construction, aux usages et préférences de propriétaires préalablement identifiés. Ce sont ces adaptations et appropriations que nous proposons d'étudier dans le cadre de cette contribution, qui fera la part belle à l'analyse de plans d'habitations, dans la lignée des travaux sur l'architecture domestique de Monique Eleb⁹ et Anne Debarre¹⁰ — à une différence près : nous disposons ici d'annotations précieuses pour comprendre quelles modifications ont été apportées aux plans types initialement dressés par l'architecte.
- 5 Un rapide préambule nous permettra d'historiciser la question de l'implication des habitants et habitantes dans la conception de l'habitat ouvrier et à bon marché au cours du long XIX^e siècle. Nous nous intéresserons ensuite à l'identité des acquéreurs des maisons réalisées par Jacques Bonnier au square de Montsouris, et à l'aune de ces informations, nous analyserons la conduite de cette opération — entre préconception des logements par l'architecte et adaptations aux usages des futurs propriétaires des lieux. Enfin, nous questionnerons la place singulière de ce lotissement dans le paysage du logement social de l'entre-deux-guerres et dans le mouvement des habitations à bon marché.

Concevoir le logement ouvrier et à bon marché : entre présence et absence des habitants

- 6 Au XIX^e siècle, alors que se développent de nombreuses initiatives visant à améliorer l'habitat des classes ouvrières, ces dernières sont à la fois constamment présentes à l'esprit des acteurs du champ dans les discussions théoriques et très largement absentes dans le processus de conception des habitations.
- 7 Depuis les années 1970, plusieurs travaux ont mis en évidence l'importance du façonnement de l'espace domestique — au sein d'habitations tant individuelles que collectives — dans les vellétés de contrôle social des populations, en particulier dans le contexte industriel du XIX^e siècle¹¹. Sans revenir en détail sur ces thèmes connus, rappelons que dans de très nombreuses sources imprimées, le logement des classes ouvrières, loin de ne constituer qu'une nécessité économique pour les classes

dirigeantes, est souvent présenté comme un « instrument de moralité¹² » supposé influencer les usages et pratiques des habitants. À ce titre, l'un des exemples les plus souvent convoqués est celui de la consommation d'alcool au cabaret, dont la possession d'une maison et d'un jardin à entretenir est censée détourner. Le contrôle exercé au sein des cités ouvrières n'est certes pas toujours effectif et des réappropriations des lieux peuvent ainsi être parfois constatées une fois les logements livrés. Toutefois, celles-ci n'interviennent généralement pas en amont de leur construction.

- 8 Il arrive pourtant que l'avis des ouvrières et ouvriers soit recueilli, comme avant l'édification des cités mulhousiennes, en 1852 :

Sous l'habile direction de M. Émile Muller, architecte, notre honorable collègue M. Jean Dollfus fit élever à Dornach quatre maisons à titre d'essai [...]. Au bout d'un temps suffisant de séjour, les locataires furent consultés, et en tenant compte de celles de leurs observations qui parurent fondées, on s'arrêta aux deux types qu'on reconnut le mieux répondre aux besoins d'un ménage d'ouvriers, et qui ont servi de modèles à nos Cités¹³.

- 9 Un autre exemple, plus complexe et exceptionnel, est celui des cités ouvrières construites à Oullins, en 1890 — à l'initiative de M. Marescot, sous-caissier de la compagnie de chemins de fer P.-L.-M. L'implication des ouvriers et ouvrières dans ce projet commence dès les premiers stades de la conception :

Chaque soir, le travail terminé, hommes, femmes et enfants montaient en famille au chantier où devait s'élever la futur cité [sic]. C'était un plaisir de voir avec quelle animation on discutait sur la valeur des types adoptés, sur les améliorations à réaliser¹⁴.

- 10 Une commission désignée rédige un rapport résumant leurs desiderata, mais face aux « exigences » des futurs habitants et habitantes, l'entrepreneur rompt son contrat au printemps 1891, date à laquelle Marescot se tourne vers la Société française des habitations à bon marché et « les capitalistes de la région » pour constituer la société Le Cottage. Les maisons, quoique bâties selon l'un des deux plans types, peuvent finalement être adaptées aux préférences des occupants et occupantes. Mais ce genre de collaborations — au demeurant souvent asymétriques — entre les commanditaires et les usagers et usagères des lieux construits reste très rare ou, du moins, très mal documenté.

- 11 Un autre cas de figure existe néanmoins : la forme associative permet parfois à des habitants de concevoir eux-mêmes leurs logements. On en trouve un exemple à Paris en 1867, lorsque Napoléon III alloue 20 000 francs à un comité d'ouvriers pour leur permettre d'édifier une maison à l'exposition universelle :

La maison des ouvriers de Paris a cela d'intéressant qu'elle est l'œuvre d'un comité d'ouvriers de Paris qui, sans architecte ni entrepreneur, ont essayé de construire une habitation pour leur usage personnel [...]. La maison collective qu'ils exposent [...] est donc, jusqu'à un certain point, l'idéal de l'ouvrier parisien. Elle doit nous renseigner sur ses goûts, son degré d'instruction et de capacité et ses préférences artistiques ; mais c'est précisément à cause du très grand prix que nous attachons à ces renseignements que la maison des ouvriers de Paris nous a fait éprouver une certaine déception¹⁵.

- 12 Vertement critiquée par le comte Foucher de Careil, l'architecture de cette maison collective est au contraire encensée dans la *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*¹⁶. Quant à E. Menu de Saint-Mesmin, il préfère s'intéresser à la structure de la société ayant construit cette habitation, arguant que « ce qui lui donnait surtout un

caractère particulier, c'était moins sa construction que la combinaison économique à laquelle elle se rattache¹⁷ ».

- 13 Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, cette dernière attitude est souvent adoptée à l'égard des constructions émanant de sociétés coopératives. Ainsi, si de nombreuses publications sur l'habitat des classes ouvrières évoquent des cas d'associations d'ouvriers, on ne s'intéresse guère au rôle qu'auraient pu jouer les habitants dans la conception de leur propre maison : il s'agit surtout de comprendre comment de telles sociétés fonctionnent sur le plan juridique¹⁸.
- 14 Bien entendu, de nombreux logements naissent aussi de façon plus informelle et spontanée, mais les cas d'autoconstruction font souvent l'objet de mépris de la part des classes dominantes, si ce n'est de franc rejet, voire de répression de la part de l'administration¹⁹. En somme, au XIX^e siècle, malgré quelques cas exceptionnels, il semble que les usagers et usagères d'habitations ouvrières restent dans bon nombre d'esprits des sujets passifs et non des agents actifs dans la conception de leur habitat.
- 15 Les évolutions qui marquent le domaine de l'habitat populaire au tournant du XX^e siècle ont été largement abordées dans l'historiographie. À partir du congrès des habitations à bon marché organisé en parallèle de l'exposition universelle de 1889, le qualificatif « bon marché » — quoique déjà employé depuis le milieu du XIX^e siècle — supplante progressivement l'expression « habitations ouvrières ». Ce glissement sémantique témoigne d'un plus profond changement : les politiques de logement, dans lesquelles la puissance publique commence à timidement s'investir, ne s'adressent plus seulement aux classes ouvrières, mais plus largement aux « citoyens modestes²⁰ ». En outre, dans certaines publications, le terme « habitation à bon marché » ne doit pas être entendu au sens strict de la loi Siegfried de 1894, mais plutôt « au sens de prix de revient compétitif compte tenu des qualités offertes²¹ » — comme dans l'album *Habitations à bon marché* réalisé par Théodore Lambert, qui présente certains modèles d'habitations dont Laurence Américi a souligné le caractère cossu et le prix relativement élevé.
- 16 Ces différentes évolutions auraient pu amener à reconsidérer la place accordée aux habitants et habitantes dans les phases de conception des logements. Pourtant, une telle implication du « peuple » laisse largement circonspects certains auteurs. Parmi eux, le médecin Henri Cazalis, qui publie, sous le pseudonyme de Jean Lahor²², plusieurs travaux consacrés à la question des arts décoratifs et du logement. Dans son ouvrage *Les Habitations à bon marché et un art nouveau pour le peuple*, il explique ainsi :
- Cependant il faut bien que nous nous occupions de sa maison, et du décor et du mobilier de sa maison, puisqu'il est incapable de s'en occuper lui-même, de les créer ou recréer, idée que je traduisais ainsi : créons *l'art pour le peuple*, à défaut de *l'art par le peuple*²³.
- 17 Il est difficile d'affirmer que les positions de Lahor étaient largement partagées. Dans le cas des immeubles d'habitations à bon marché construits par des fondations philanthropiques, des sociétés anonymes, ou plus tard par des offices publics d'HBM, il est à peu près certain que les habitants et habitantes n'étaient pas consultés. Certes, au tournant du siècle se développent de nombreuses sociétés anonymes coopératives d'habitations à bon marché²⁴ — notamment à partir de la loi du 10 avril 1908 relative à la propriété et aux maisons à bon marché (dite « loi Ribot »). Mais l'on ne dispose que rarement de sources permettant de documenter l'investissement des sociétaires dans la

conception de l'architecture de leur maison. L'opération du square de Montsouris apparaît en cela comme un cas singulier.

Le cas de la société anonyme coopérative du parc de Montsouris : l'utilisateur identifié

Figure 1. Plan général du lotissement du square de Montsouris, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-21-1). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

- 18 La création de la Société anonyme coopérative à capital variable du parc de Montsouris, au début de l'année 1922, correspond à l'ouverture de la rue du Square Montsouris (ou « square de Montsouris ») (fig. 1). Approuvée par un arrêté ministériel en mai 1922, la société met d'abord à l'étude un groupe de 10 maisons dès le printemps, puis 14 nouvelles habitations sont projetées à l'automne de la même année.
- 19 Dans les deux cas, les futurs propriétaires — ou « locataires-acquéreurs » — ont été préalablement identifiés²⁵. Il s'agit, pour le premier groupe, d'André Vergier, André Rouché, Pierre Petit, Léon Lafrette, Marcel Henrich, Edmond Bruant, Joseph Desvois, M^{lle} Denis, Charles Simon et M^{me} Lefeuve. Toutes et tous ont des personnes à charge — enfants (entre un et cinq), parents ou sœurs — et prévoient de loger de quatre à sept personnes dans leur futur pavillon. Trois d'entre eux sont pensionnés de guerre (MM. Desvois, Lafrette et Petit). Dans une lettre envoyée le 20 avril 1922 au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales — pour demander l'approbation rapide des statuts — les fondateurs insistent sur leur situation économique délicate : « Nos adhérents sont chefs de familles nombreuses ou mutilés de guerre, personnes peu fortunées pour lesquelles la crise du logement est particulièrement pénible²⁶. »
- 20 Le deuxième groupe est composé des foyers de Louis Derrien, Georges Bouvrain, George Couppié, Paul Paouillac, Valentin Rivet, Julie Moitry, Camille Ellenrieder, Robert Gaudin, Léon Didenot, Eugène Vareillas, René Guerin, Louis Ranc, Maurice Santagostini et Laure Liégeois. Il comporte là encore trois pensionnés de guerre (MM. Didenot, Ranc et Rivet), mais cette fois seuls deux à quatre habitants sont projetés par pavillon. Les familles nombreuses avaient en effet été intégrées en priorité au premier groupe, afin de bénéficier des avances d'argent faites par tous les sociétaires.

- 21 Si de nombreuses sociétés coopératives HBM étaient formées selon le principe du regroupement professionnel²⁷, ce n'est pas le cas pour celle-ci, qui compte parmi les 24 adhérents et adhérentes : 2 employés de tramways, 2 à la préfecture de la Seine, 1 de chemin de fer, 2 instituteurs, 2 infirmières militaires, 1 facteur des postes, 1 commis en maçonnerie et 13 employés de commerce (comptables, dessinateurs en broderie ou en métaux...). En somme, les habitants et habitantes des pavillons à bon marché du square de Montsouris n'appartiennent pas à la classe ouvrière mais plutôt à une frange modérément aisée de la classe moyenne — ce qui fait écho aux conclusions de Susanna Magri. Dans un document du 8 mars 1923, on apprend d'ailleurs que la maison la plus onéreuse dépasse très légèrement le seuil légal pour les habitations à bon marché — 32 768 contre 32 750 francs²⁸. En comparaison avec d'autres lotissements de la même période, ce prix ne détonne toutefois guère — à « La Campagne à Paris » par exemple, le prix des maisons avec terrain passe de 16 000 francs avant la Grande Guerre à 37 000 francs après²⁹.
- 22 Dans cet ensemble du 20^e arrondissement, la construction des maisons doit respecter un strict cahier des charges, mais la sélection de l'architecte est laissée au soin des habitants³⁰. Cela n'est pas le cas au square de Montsouris, les sociétaires n'ont manifestement pas d'autre choix que de se tourner vers Jacques Bonnier, ce qui ne doit toutefois pas être interprété comme un pis-aller. L'architecte proposait en effet des prestations suffisamment attrayantes pour être choisi par des particuliers plus aisés, pour lesquels il a également réalisé des maisons au square de Montsouris : MM. Seguin, Guillemont, Lesueur, Segard et Fort, M. et M^{me} Meunier, et enfin M. Chapelain — qui fait bâtir trois maisons et en met deux en vente dès 1924³¹. Ces cas constituent un contrepoint intéressant pour comprendre quelle latitude était laissée aux acquéreurs de pavillons HBM en comparaison de situations plus classiques ne s'inscrivant pas dans le cadre législatif de l'habitat à bon marché.

Préconcevoir le logement : l'usage des plans types par l'architecte Jacques Bonnier

- 23 Si la construction débute en 1922, une lettre, envoyée par un « M. Bruneau » à Jacques Bonnier, semble indiquer que des plans avaient déjà été dressés dès 1921 : « Monsieur, ayant vu vos plans de maisons chez un commerçant de l'avenue du Maine, je viens vous demander sous quelles conditions vous pourriez m'en faire une type de votre modèle B³². » En effet, si les pavillons du square de Montsouris ont connu des adaptations en amont de leur construction, ils n'ont cependant pas été imaginés de toutes pièces par leurs propriétaires, collaborant avec l'architecte. L'implication de ce dernier commence avant celle des futurs habitants et habitantes, puisqu'il réalise quatre plans types — désignés par les lettres A, B, C et D³³.

Figure 2. Plan, coupe et élévation du pavillon type C, dressé par Jacques Bonnier, le 5 avril 1922



SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-21-1). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

- 24 Le fonds d'archives de Jacques Bonnier comprend des bleus de ces plans types, datés du 5 avril 1922, qui permettent d'identifier les critères de différenciation des pavillons A, B et C. Le premier concerne leur implantation spatiale : alors que les types A et C (fig. 2) sont conçus pour avoir une façade plane et une cour à l'arrière de la maison, le type B présente une construction en angle sur la façade principale. Le deuxième critère, lié au premier, est celui de la superficie et de la nature des zones présentes sur la parcelle : le pavillon de type A présente une surface construite de 50,12 mètres carrés et une cour de 9,52 mètres carrés, tandis que la surface construite du type B est plus réduite (43,34 mètres carrés) mais il bénéficie d'un jardin de 16,30 mètres carrés. Quant au type C, ses dimensions sont presque identiques à celles du type A, avec une surface construite légèrement plus grande (51,17 mètres carrés), entraînant une diminution de la taille de la cour (8,47 mètres carrés). Ce dernier n'est en réalité qu'une version légèrement altérée du plan A, « de façon à permettre l'ensoleillement pour les pavillons du côté de la Rue, exposé au Nord » — comme le précise une annotation écrite de Jacques Bonnier. Enfin, si l'agencement et la taille des différentes pièces présentes au sein du pavillon varient selon le type de ce dernier, leur nature reste la même pour les types A à C : au sous-sol, une buanderie, une cave et un atelier ; au rez-de-chaussée, un vestibule, une salle à manger, une cuisine et une chambre ; et enfin, à l'étage, deux chambres, un cabinet de toilette, un « W.C. » ainsi qu'un débarras.
- 25 Quant au type D, il diffère plus nettement des trois premiers : la surface totale de la parcelle n'est pas de 79,39 mètres carrés³⁴ comme dans les types A à C, mais de 65,32³⁵. La répartition des pièces s'en trouve donc modifiée, en particulier au rez-de-chaussée,

où l'on ne trouve plus qu'une seule pièce en sus de la cuisine et d'un W.C. : la salle à manger. Ce pavillon, probablement moins cher que les autres, convenait ainsi à des ménages plus réduits.

Figure 3. Coupe et élévation du pavillon type C à deux étages, dressé par Jacques Bonnier, le 10 juillet 1923.

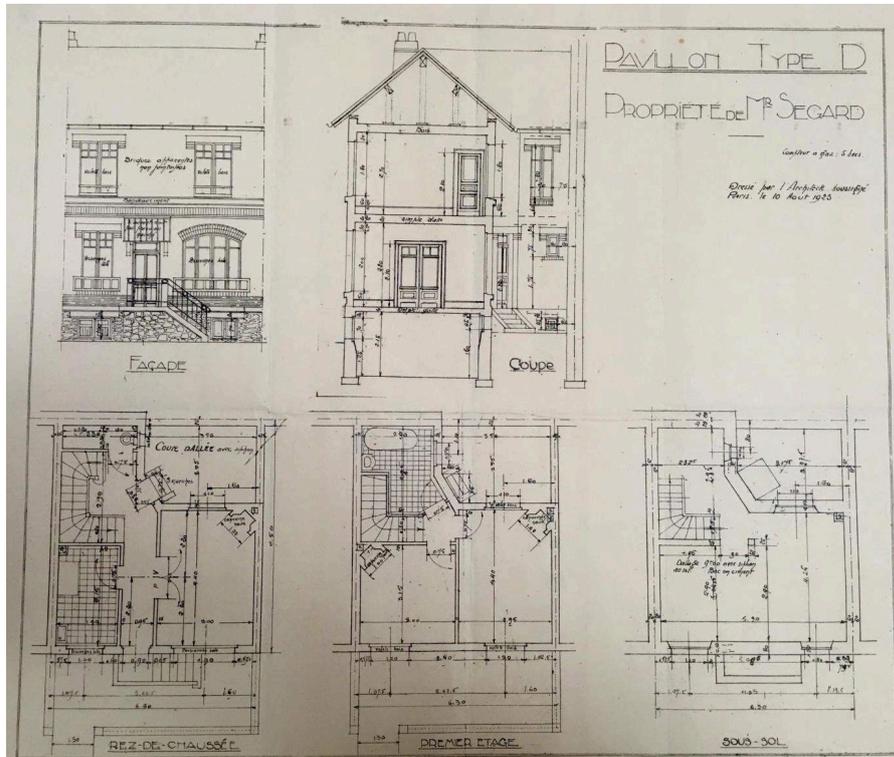


Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-21-1). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

- 26 Fait intéressant, on retrouve également dans le fonds Bonnier des plans types modifiés datant de 1923, où les modèles A, C (fig. 3) et D comportent un deuxième étage avec deux chambres et une terrasse³⁶, laissant ainsi place à un salon au rez-de-chaussée. Ces changements peuvent sûrement s'expliquer en raison des modifications effectuées par les acquéreurs du premier groupe, dont beaucoup avaient choisi d'ajouter un étage à leur habitation — alors que cela ne semblait pas initialement prévu. On peut ainsi poser l'hypothèse que Bonnier avait jugé utile d'adapter les plans types aux attentes supposées des sociétaires du deuxième groupe.
- 27 Omniprésent au XIX^e siècle dans le domaine des habitations ouvrières, l'usage des plans types peut être noté dans plusieurs opérations de lotissements parisiens de l'entre-deux-guerres — par exemple à la villa Rimbaud, dans le 19^e arrondissement, où les architectes Florent Nanquette et Louis Nicolas proposent eux aussi quatre types de pavillons³⁷.
- 28 Cette « préconception » des maisons constitue sûrement un argument de vente : un choix laissé à l'acquéreur au sein d'un modèle déjà défini par l'architecte, permettant aux potentiels acheteurs de se projeter dans leur futur « chez eux » — démarche se rapprochant de « l'achat sur plan », comme en témoigne la lettre de M. Bruneau³⁸.

Toutefois, elle obéit également à une logique de rationalité économique. Par contraste, au square de Montsouris, seul un des sept propriétaires indépendants (M. Segard) fait le choix de se tourner vers un plan type (D) (fig. 4), quand tous les autres s'en écartent au profit d'une composition plus libre de Jacques Bonnier.

Figure 4. Plan, coupe et élévation du pavillon type D de M. Segard, dressé par Jacques Bonnier, le 10 août 1923.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-04). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

Des maisons à bon marché adaptées en amont aux usages des propriétaires

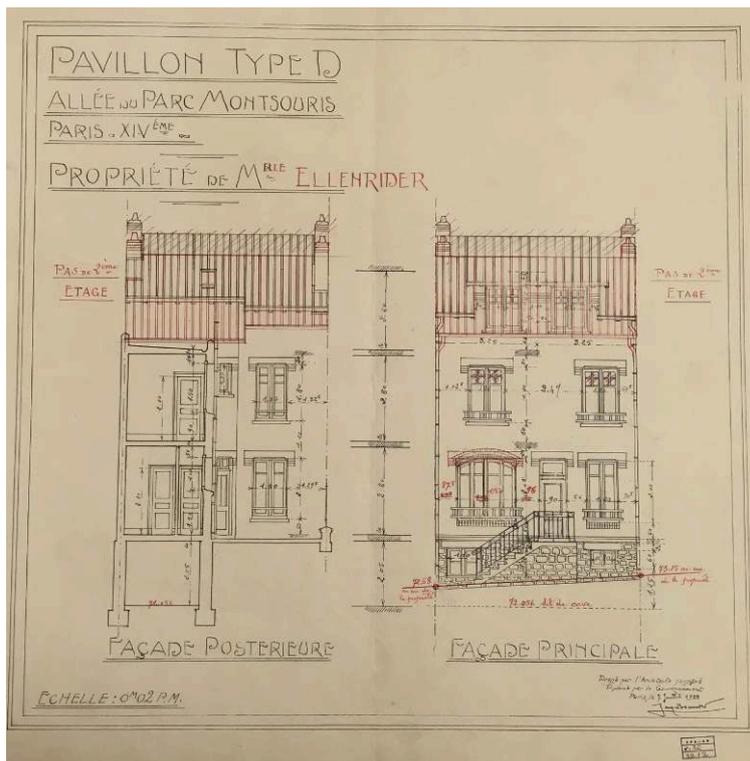
- 29 Néanmoins, le choix laissé aux sociétaires ne se limitait pas à celui d'un des plans types dressés par l'architecte. Ces habitations ont en effet été réfléchies dans leur individualité, ce qui se remarque d'ailleurs dès le premier coup d'œil en visitant le lotissement : bien qu'aisément reconnaissables comme telles — notamment grâce à l'usage au moins partiel de la brique en parement de façade³⁹, qui les distingue des autres pavillons de la rue — les maisons à bon marché sont toutes différentes les unes des autres.
- 30 Pour la plupart des 33 pavillons réalisés par Jacques Bonnier, des plans individuels annotés permettent d'étudier les changements effectués. Ces documents indiquent tous le nom du propriétaire préalablement identifié et, pour les maisons HBM, le type choisi⁴⁰. À défaut de pouvoir établir avec certitude la raison des modifications

architecturales, un croisement de ces informations avec celles dont nous disposons sur les sociétaires permet au moins de former des hypothèses solides.

S'adapter aux besoins : modifications dans la structure et la distribution des pavillons

- 31 Des changements ont d'abord été opérés dans la structure et la distribution intérieure des maisons HBM, afin de les adapter aux besoins différents des occupantes et occupants — toutes et tous ne présentant pas le même schéma familial. Comme indiqué précédemment, plusieurs sociétaires du premier groupe ont choisi d'ajouter un étage à leur pavillon. Pour celles et ceux du deuxième groupe, c'est parfois l'inverse qui s'est produit. Le nouveau modèle A (à deux étages) disposait de quatre chambres — deux au premier étage, deux au second. Georges Bouvrain (marié, père d'une fille et ayant sa mère à charge) n'en avait besoin que de trois : l'une d'entre elles a donc été transformée en grenier, comme dans le modèle C à deux étages. Deux sociétaires ont même entièrement supprimé le deuxième étage pour ne conserver que deux chambres : Camille Ellenrieder (fiancée, ayant sa mère à charge) (fig. 5) et Louis Derrien (marié, deux enfants).

Figure 5. Élévation annotée du pavillon type D de Mlle Ellenrieder, dressé par Jacques Bonnier, le 7 juillet 1923

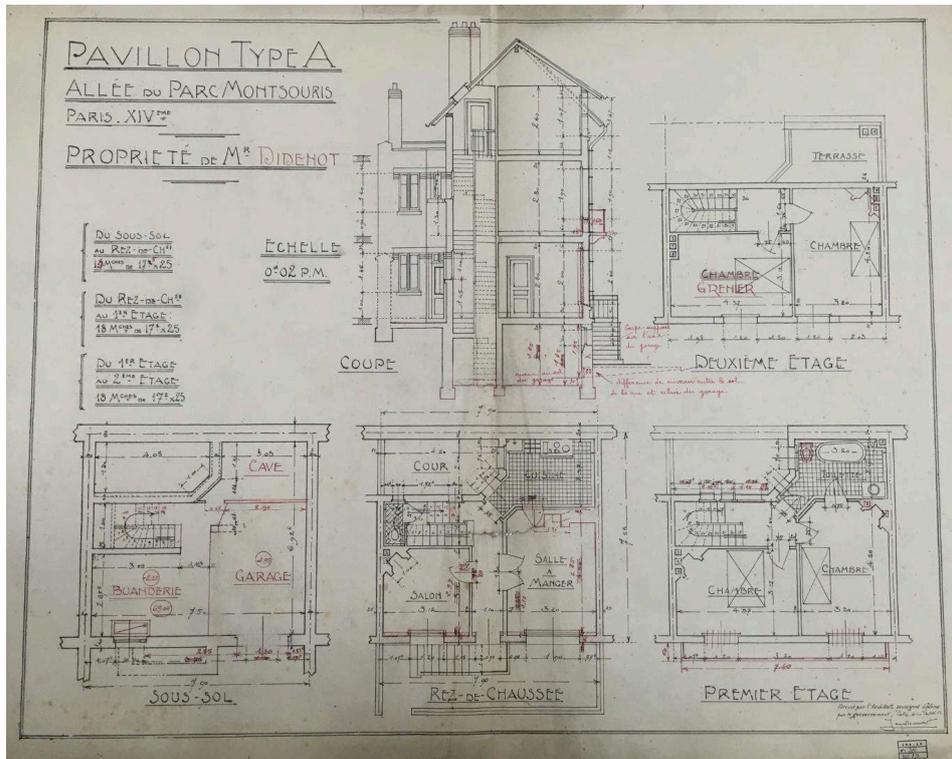


Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-12). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

- 32 La distribution a également parfois été adaptée aux possessions matérielles des futurs habitantes et habitants. Les pavillons de quatre propriétaires du deuxième groupe — Laure Liégeois ainsi que MM. Didenot, Ranc et Rivet — comportent ainsi un garage⁴¹,

alors que la possibilité d'en faire construire un n'est indiquée nulle part dans les plans types. Sur les plans modifiés du pavillon de Léon Didenot (fig. 6), l'architecte a ajouté une note : « différence de niveau entre le sol de la rue et celui du garage ». Ce sociétaire, croix de guerre et médaillé militaire, était en effet amputé des deux jambes — information à laquelle Jacques Bonnier avait visiblement prêté attention.

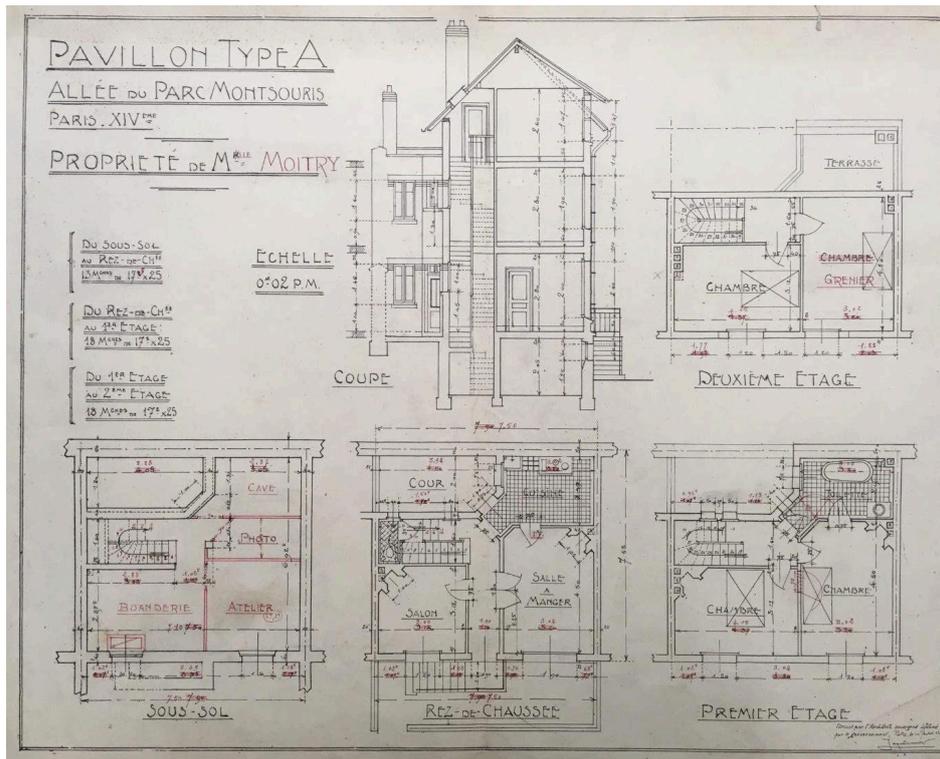
Figure 6. Coupe et plans annotés du pavillon type A de M. Didenot, dressé par Jacques Bonnier, le 10 juillet 1923



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-01). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

- 33 Certaines activités professionnelles ou personnelles des acquéreurs pouvaient aussi entraîner des adaptations dans la distribution. Chez M. Guerin (comptable), un bureau est clairement identifié au sous-sol. Le plan annoté du pavillon de Julie Moitry (institutrice) comprend une pièce dénommée « photo » au sous-sol (fig. 7), alors que sur de nombreux autres plans l'on trouve seulement la mention « atelier » : un tel changement avait sans doute été pensé pour accommoder un passe-temps particulier. On pourrait également tenter de deviner les potentiels loisirs des occupants en étudiant les cours situées à l'arrière de certaines maisons : sur plusieurs plans, il est précisé que la cour doit être « non cimentée » ou au moins présenter une bande non cimentée — peut-être pour s'y consacrer au jardinage.

Figure 7. Coupe et plans annotés du pavillon type A de Mlle Moitry, dressé par Jacques Bonnier, le 10 juillet 1923

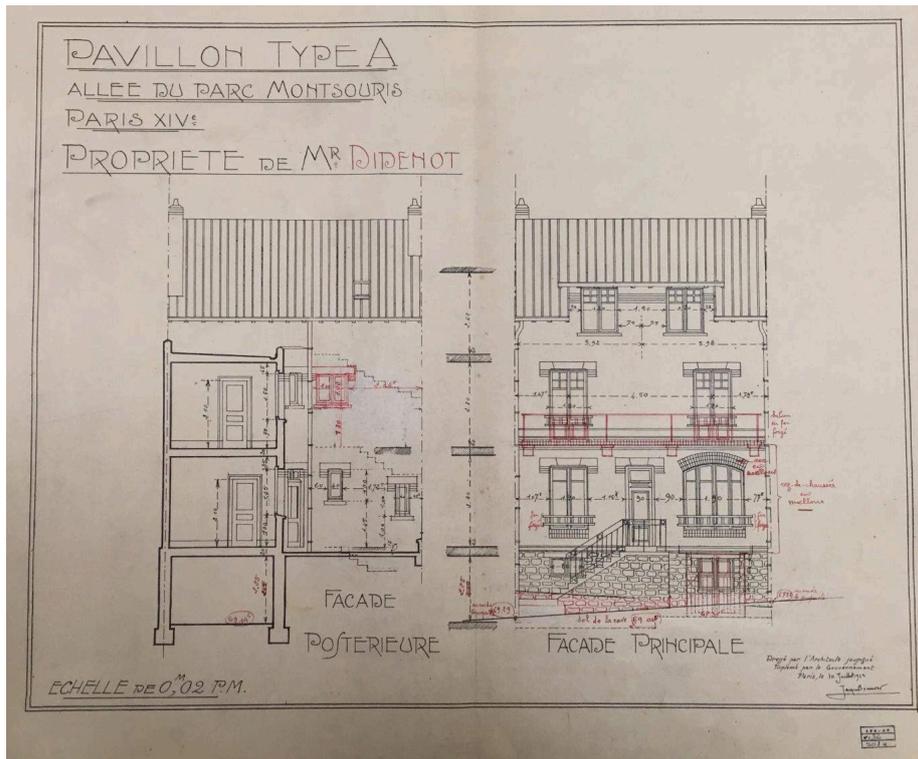


Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-22-9). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

S'adapter aux préférences : appropriations esthétiques

- 34 Au-delà d'une adaptation des maisons aux besoins des habitants, leurs inclinations esthétiques semblent également avoir été prises en compte. En effet, différents projets et plans conservés par Jacques Bonnier indiquent que l'aspect extérieur des maisons a lui aussi fait l'objet d'une différenciation. S'il n'est pas rare de constater des différences visuelles entre les façades des pavillons de plusieurs lotissements parisiens de l'époque, il est souvent difficile de comprendre qui était à l'origine de ces variations. Le cas du square de Montsouris offre à cet égard quelques pistes.

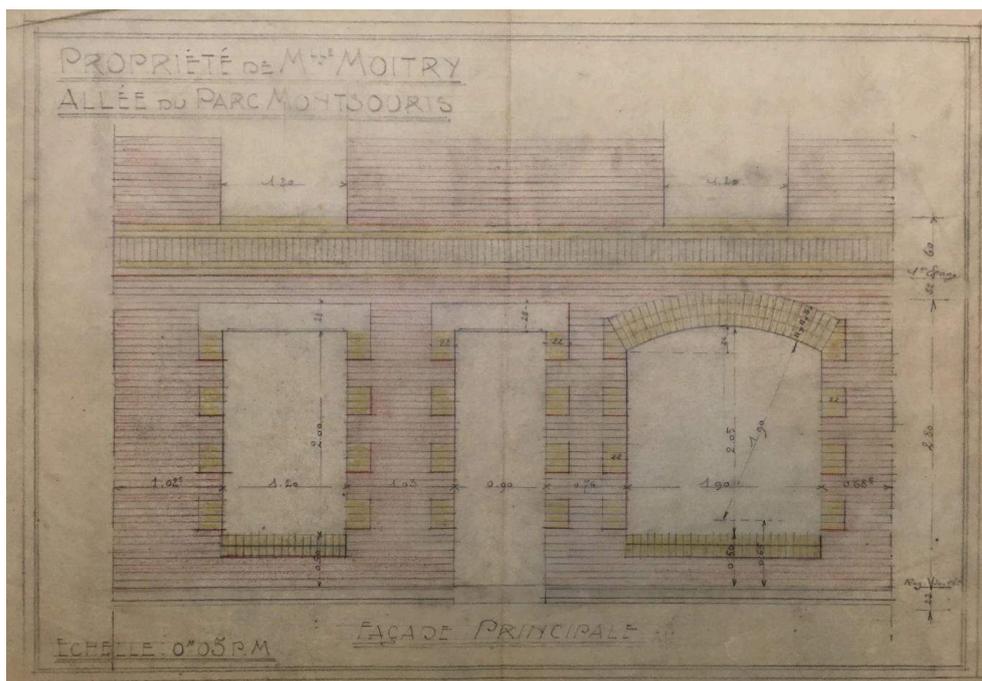
Figure 8. Coupe et élévation annotées du pavillon type A de M. Didenot, dressé par Jacques Bonnier, le 10 juillet 1923.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-01). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

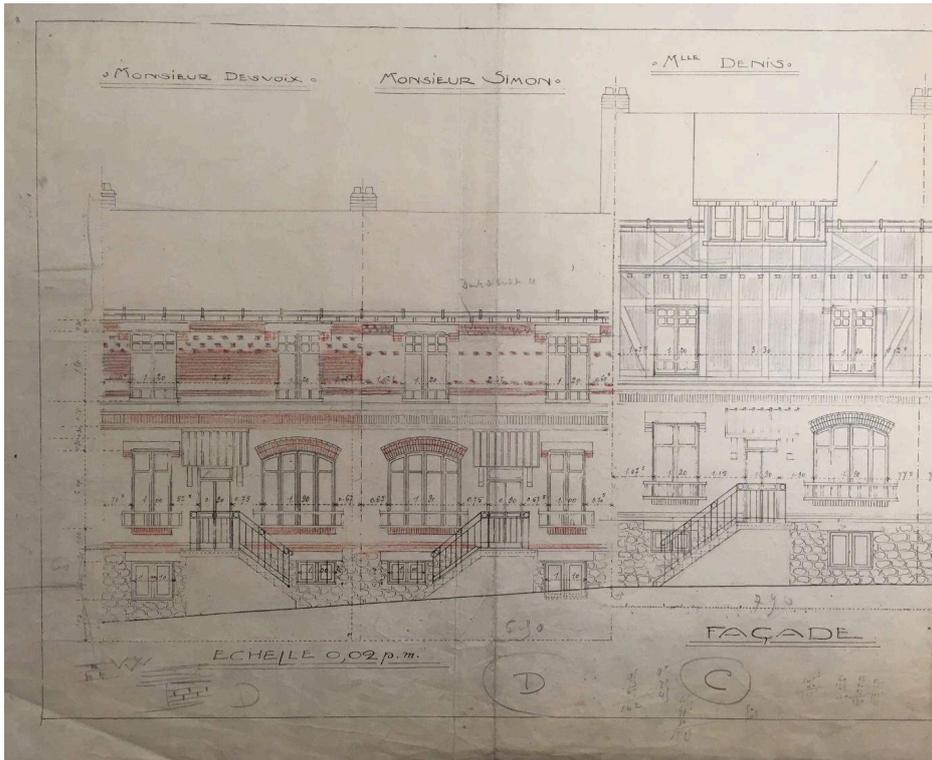
- 35 L'immense majorité des maisons présente en effet des modifications d'ordre superficiel des plans types. Certains changements ne concernent parfois que l'ajout ou la forme d'une fenêtre — comme chez Mlle Ellenrieder, ou chez MM. Bouvrain, Didenot et Ranc. D'autres portent sur les parements des pavillons. Sont ainsi précisés pour diverses maisons le type de pierre ou la couleur des briques : « brique apparente rouge avec frise décorative non rejointoyée » chez Louis Derrien ; « brique apparente jaune avec frise rejointoyée » et « rez-de-chaussée en moellons » chez Léon Didenot (fig. 8) ; ou encore « brique apparente ocre rejointoyée » chez Louis Ranc. D'autres éléments plus précis ont également été modifiés, notamment des balcons (balustrade « en fer forgé » chez M. Didenot) et des portes (celle de l'entrée du pavillon de Pierre Petit a visiblement fait l'objet d'une étude assez précise par Jacques Bonnier).
- 36 Pour neuf des pavillons du deuxième groupe, l'architecte a conservé des essais de frises décoratives en maçonnerie, toutes différentes (fig. 9). Si certaines élévations montrent que six pavillons du premier groupe de constructions ont été étudiés en commun — ceux de Mlle Denis⁴² et MM. Desvois, Simon, Henrich, Rouché et Bruant — l'ornementation de leur façade est pourtant là encore variée (fig. 10).

Figure 9. Étude pour la maçonnerie en façade du pavillon de Mlle Moitry, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-22-9). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

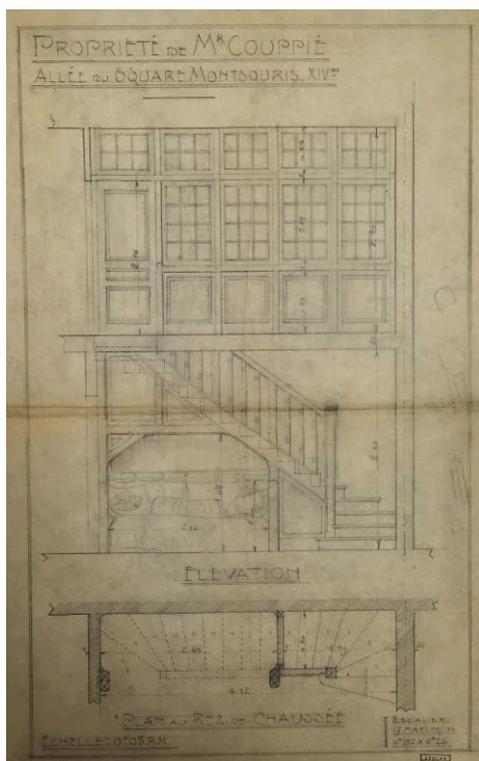
Figure 10. Extrait de l'étude pour la façade principale en élévation des pavillons de Mlle Denis et MM. Desvois, Simon, Henrich, Rouché et Bruant, dressé par Jacques Bonnier, le 10 juillet 1922.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-22-1). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

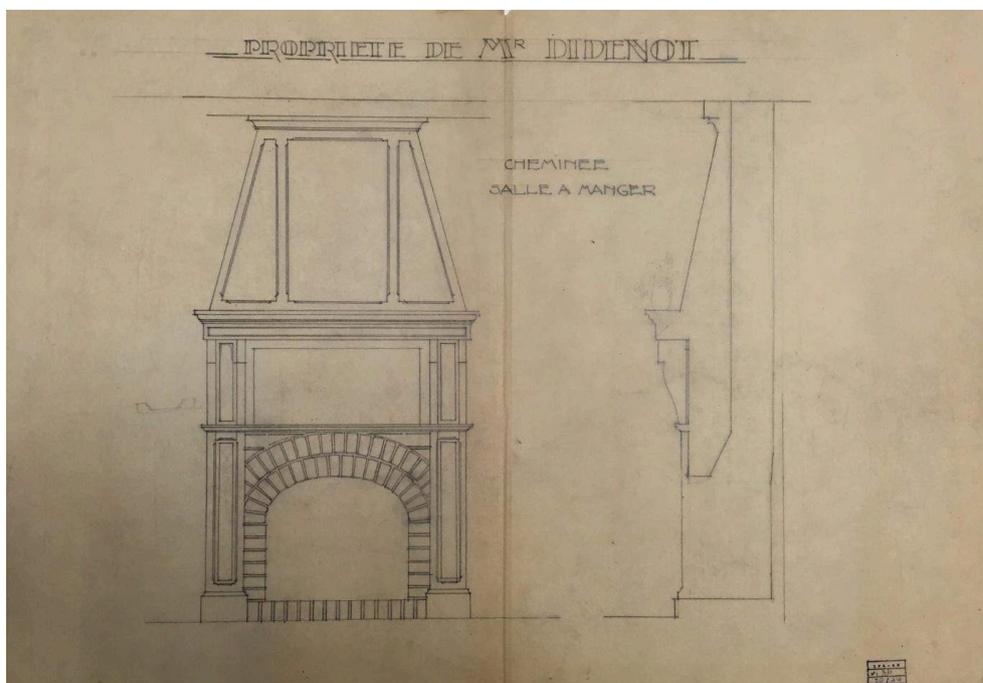
- 37 La différenciation esthétique concerne également l'intérieur des habitations, comme chez Julie Moitry, pour qui l'aménagement précis des pièces a été pris en compte sur les plans — présence ou non de cheminées, nature des sols (« non cimenté », « carreaux de faïence » ou « dallage en ciment ») et même des murs dans certaines pièces (dont la salle à manger parée de « faux lambris »). Plusieurs pavillons se distinguent également tant par des détails intérieurs que par la minutie de leur représentation dans les études préliminaires réalisées par l'architecte. Pour le pavillon de M. Couppié, une attention particulière a été portée à une alcôve placée près de l'escalier, pour laquelle Jacques Bonnier a réalisé une étude détaillée (fig. 11), ponctuée par ailleurs de détails précis — tels que la présence de coussins décoratifs. Dans le cas de M. Didenot, l'architecte s'est concentré sur un détail encore plus spécifique : la cheminée (fig. 12).

Figure 11. Étude pour l'intérieur du pavillon de M. Couppié, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-02). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

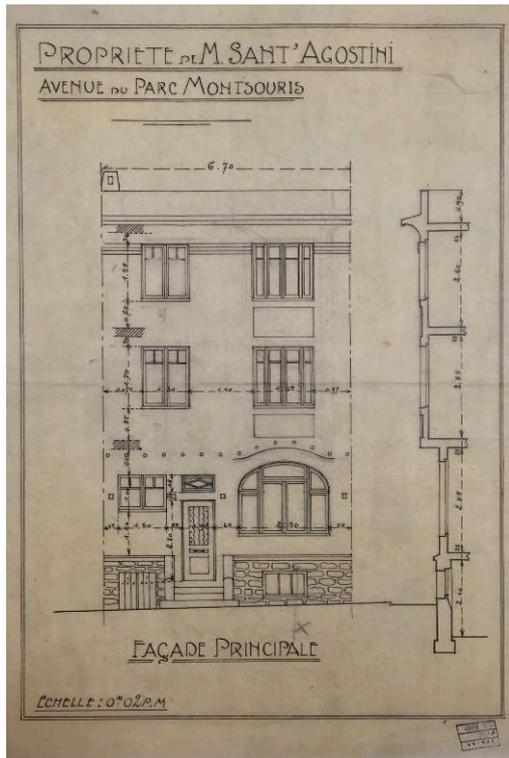
Figure 12. Étude pour la cheminée du pavillon de M. Didenot, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-01). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

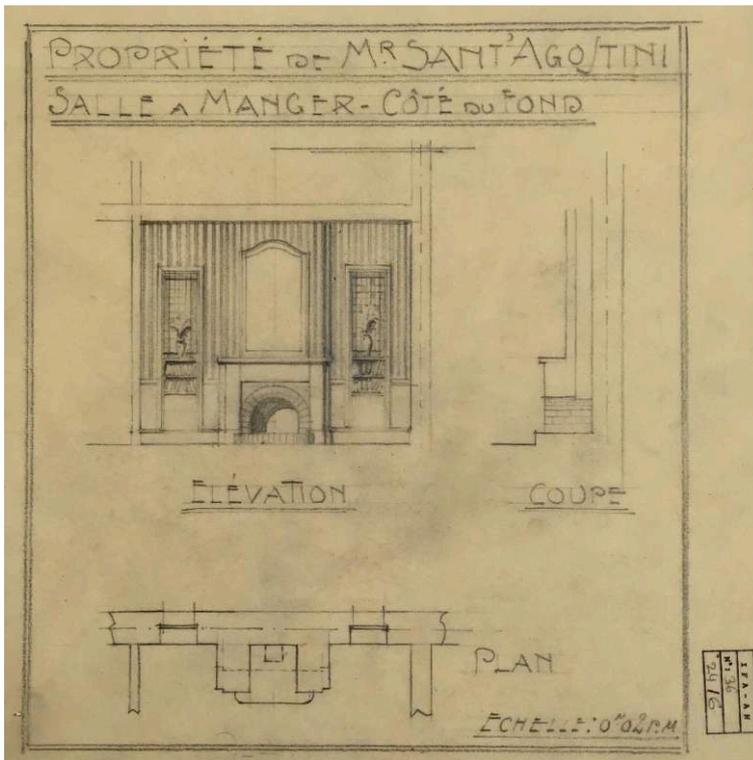
- 38 Enfin, un pavillon HBM se démarque comme un cas d'exception : celui de la famille de Maurice Santagostini (commis d'entrepreneur de maçonnerie). Il est difficile d'avoir une idée précise de son revêtement initial, mais aucune mention de brique n'est faite dans son plan annoté. Le côté droit de la façade présente une baie au dessin particulièrement travaillé au rez-de-chaussée et des fenêtres en saillie aux deux étages supérieurs (fig. 13). En outre, un soin tout particulier a été apporté à la cheminée de la « grande salle » — dont les études comportent des détails précis allant jusqu'au dessin de bouquets de fleurs ou de livres (fig. 14).

Figure 13. Élévation du pavillon de M. Santagostini, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-05). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

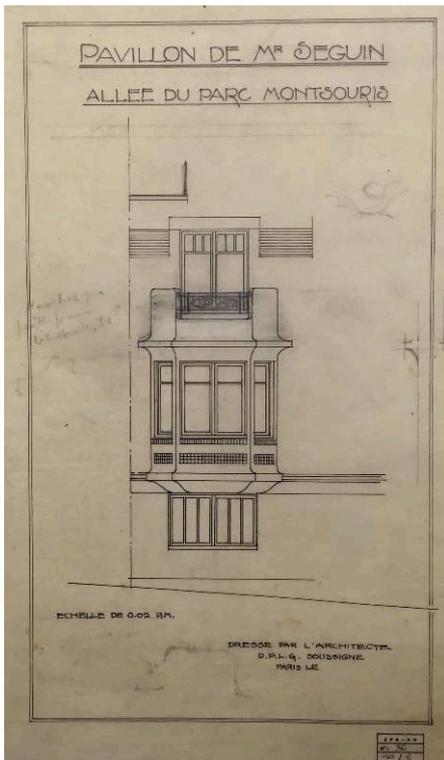
Figure 14. Étude pour la salle à manger du pavillon de M. Santagostini, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-05). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

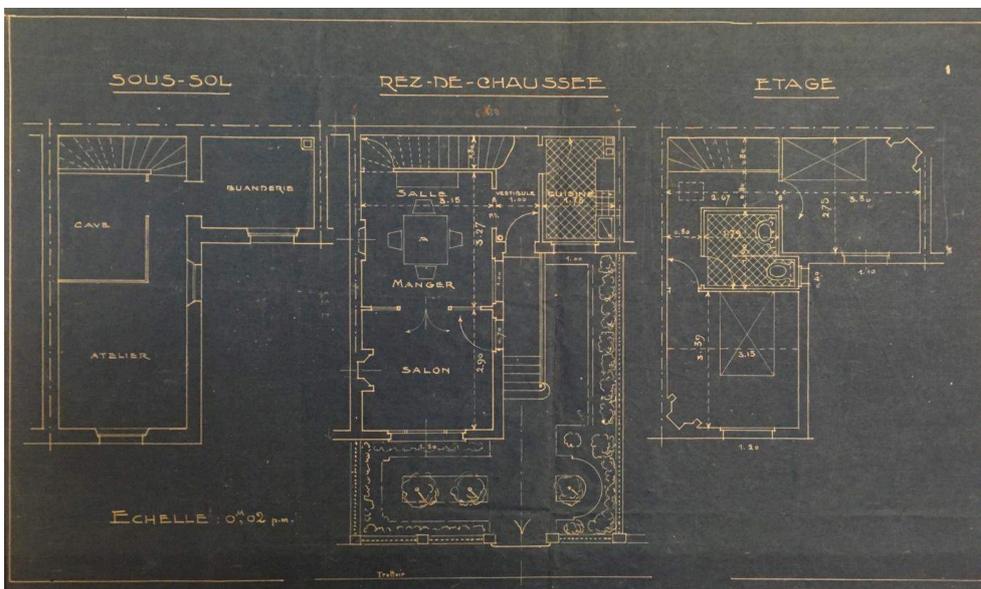
- 39 Ce type de travail rapproche ce pavillon de ceux édifiés par Jacques Bonnier pour les propriétaires n'adhérant pas à la société HBM. La plupart des maisons en question présentent en effet des éléments plus travaillés que ceux des pavillons à bon marché. Chez M. Seguin par exemple, un bow-window a fait l'objet de plusieurs études par l'architecte (fig. 15). Et chez M. Fort, l'aménagement du jardin a été réfléchi sur l'un des plans de son pavillon (fig. 16).

Figure 15. Étude pour le bow-window du pavillon de M. Seguin, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-21-2). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

Figure 16. Extrait d'un plan du pavillon de M. Fort, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-10). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

- 40 Pour les trois maisons de M. Chapelain, si les documents du fonds d'archives ne concernent que la vue extérieure des habitations et pas leur agencement intérieur, on y

retrouve néanmoins de multiples projets dessinés par Jacques Bonnier pour cette parcelle – au moins sept, sans compter des variations plus ténues ne concernant que la forme des mansardes par exemple (fig. 17 et 18). L'architecte ne semble pas être parti d'un projet initial pour le modifier par la suite conformément aux envies du promoteur, et on peut au contraire penser qu'il a effectué plusieurs études très différentes afin de lui soumettre des idées variées.

Figure 17. Étude pour la façade principale en élévation des maisons de M. Chapelain, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-03). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

Figure 18. Étude pour la façade principale en élévation des maisons de M. Chapelain, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-03). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

- 41 Quant à la propriété de M. Lesueur, il s'agit de celle ayant fait l'objet du travail le plus soigné⁴³ (fig. 19) : les archives de l'architecte attestent d'une étude approfondie des

jointés sur ciment, des détails de l'appareillage, de la courbure de la fenêtre en lucarne, ou encore de la balustrade du large balcon. À l'inverse, les maisons de M. Segard et de M. et Mme Seguin ne se distinguent guère des maisons à bon marché construites pour la société HBM — tant dans leur aspect extérieur que dans leur distribution intérieure.

Figure 19. Photographie de la façade de l'« hôtel particulier » de M. Lesueur.

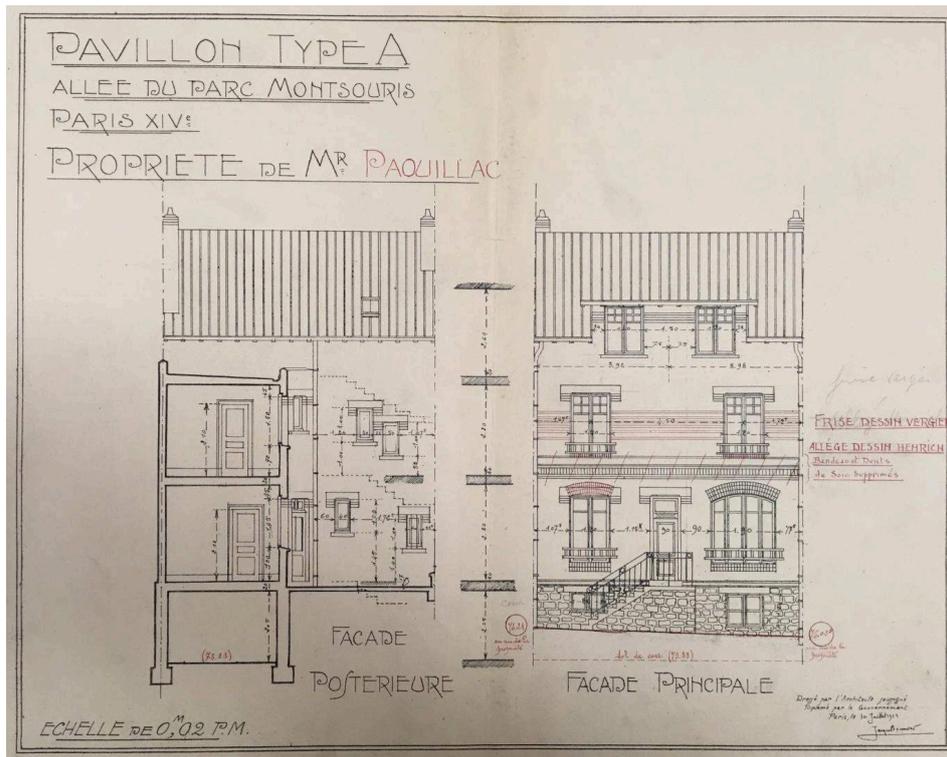


Source : Gaston Fleury, Nouveaux hôtels particuliers à Paris d'après les types les plus récents (façades-plans), Paris, C. Massin, 1926, pl. 29.

Un dialogue entre l'architecture et l'utilisateur

- 42 Si l'opération du square de Montsouris ne consistait pas à laisser les sociétaires concevoir leur logement en totalité, un autre écueil pourrait être de penser que les transformations évoquées ont été unilatéralement décidées par Jacques Bonnier. La question ne se pose guère pour les transformations structurelles, celles-ci étant motivées par la composition des ménages ou les activités des propriétaires. En ce qui concerne les variations dans l'ornement des façades, il est moins aisé de comprendre qui était à l'origine des modifications des plans types. Ainsi, pour les pavillons de MM. Guerin et Paouillac (fig. 20), les annotations des plans types font mention d'une frise « Vergier » et d'un dessin « Henrich » allégé : ces deux noms ne sont pas issus d'un catalogue de décors en maçonnerie, mais sont ceux d'autres propriétaires de maisons HBM. Ces mentions semblent indiquer que l'architecte cherchait parfois à économiser ses moyens en réutilisant de façon ponctuelle les mêmes motifs.

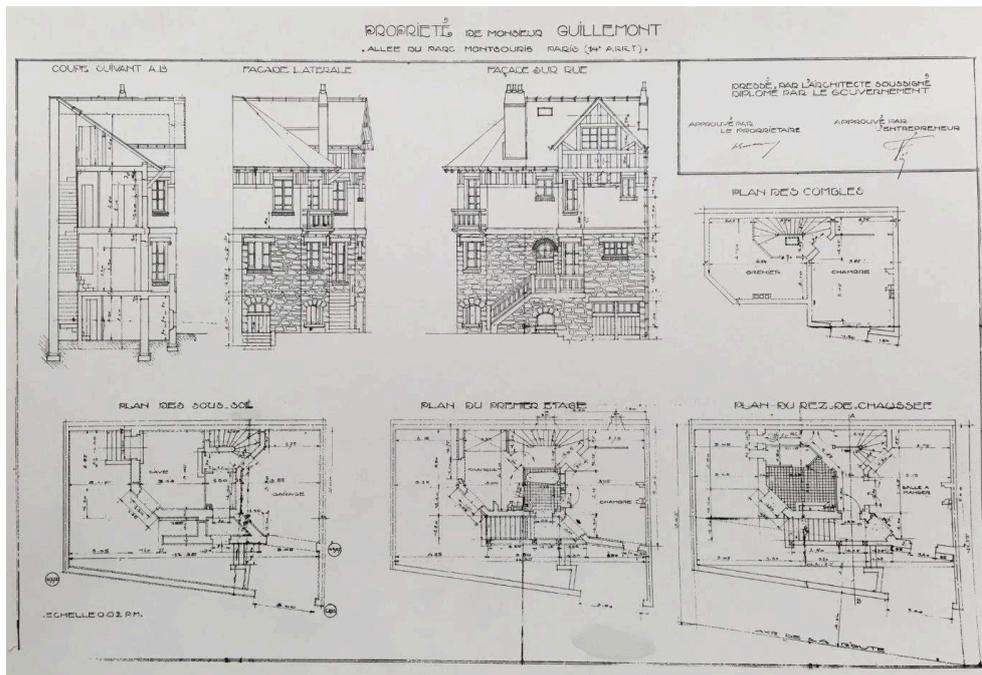
Figure 20. Coupe et élévation annotées du pavillon type A de M. Pauillac, dressé par Jacques Bonnier, le 10 juillet 1923



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-23-07). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

- 43 Pour l'aspect extérieur des maisons, la possibilité d'un travail plus solitaire de Jacques Bonnier ne peut donc être exclue. C'est pourquoi il importe de revenir rapidement sur la carrière et les références de cet architecte, second fils de Louis Bonnier (1856-1846) — lui-même très investi dans le domaine des habitations à bon marché⁴⁴. Élève de l'École des arts décoratifs et de l'École des beaux-arts, Jacques Bonnier intègre notamment au sein de cette dernière l'atelier de Gustave Umbdenstock — professeur dont Jean-Claude Vigato a souligné l'attachement au régionalisme⁴⁵. Si plusieurs de ses premières réalisations se font en collaboration avec son père ou son beau-père — l'architecte Georges Roussi (1847-1934) — Jacques Bonnier participe également avant la Grande Guerre à la conception de plusieurs modèles types de constructions agricoles pour la région de Flandres-Champagne⁴⁶, sur commande du ministère de l'Agriculture. En 1919, un court article portant sur ces projets paru dans *La Construction moderne* souligne justement que « [l]e Service des améliorations agricoles s'est préoccupé de conserver à chaque modèle de construction le caractère régional qui donne à chacune de nos provinces sa physionomie si intéressante⁴⁷ ». Si cette affirmation ne concerne pas spécifiquement Bonnier, on peut émettre l'hypothèse qu'elle s'appliquait notamment à son travail et qu'il avait pu, notamment peut-être en côtoyant Umbdenstock, développer un attachement à des références architecturales régionalistes. La présence de certains éléments décoratifs sur les façades de plusieurs maisons du square de Montsouris, comme les pans de bois — par exemple chez M. Guillemont (fig. 21) — n'y est possiblement pas étrangère, même si ce vocabulaire ornemental reste très courant pour les maisons parisiennes construites à cette époque.

Figure 21. Coupe, élévations et plans de la propriété de M. Guillemont, n.d.



Source : SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture contemporaine (36 IFA, BONJA-B-22-4). Document publié avec l'aimable autorisation de Bertrand Lordonnois, ayant droit de Jacques Bonnier.

- 44 De manière générale, il est néanmoins difficile de retracer précisément le style — ou l'évolution stylistique — de Jacques Bonnier. Pour reprendre les mots de la notice biographique qui lui a été consacrée, « sans doctrine particulière, Jacques Bonnier semble plutôt s'adapter aux goûts de ses clients, de l'art déco au mouvement international en passant par le pittoresque des pavillons de la rue du Square Montsouris⁴⁸ ».
- 45 En effet, l'étude du processus même de différenciation tend à confirmer l'hypothèse d'une relative collaboration entre les futurs propriétaires et l'architecte. Les indications manuscrites de ce dernier sur les plans se révèlent à cet égard particulièrement intéressantes. Ainsi, pour le pavillon HBM de Louis Ranc, on peut constater qu'au moins trois versions des plans ont été établies : une le 10 juillet, une le 30 et enfin une le 6 août 1923. La dernière version présente dans les archives comporte la mention « rectifié », ainsi qu'une précision supplémentaire : « sous réserve de la cheminée de la salle à manger et de l'emplacement du W.C. au 1^{er} étage ». D'autres plans de pavillons — notamment celui de M. Guerin — présentent également la mention « rectifié ». On peut ainsi difficilement imaginer que les changements esthétiques des façades n'aient pas été décidés en concertation avec les habitants, puisque le fait de rectifier les plans deux, voire trois fois, n'était pas dans l'intérêt propre de l'architecte.
- 46 Quant au coût de ces modifications — structurelles comme esthétiques —, il est difficile à estimer. Par comparaison, on peut noter que certains des changements se rapprochent de ceux demandés par les futurs habitantes et habitants des maisons de la société Le Cottage, à Oullins, à la fin du XIX^e siècle :

[...] pour chacune de ces maisons un contrat fut passé avec celui qui devait en être d'abord le locataire et en devenir ensuite le propriétaire : aussi chacune de ces

villas, loin d'être une maison banale sur un même type, fut motivée par les goûts personnels ou par la situation de la famille de son futur propriétaire. [...] Plusieurs ouvriers ont demandé une cheminée en marbre avec une grille à coquille ; d'autres ont demandé des placards supplémentaires [...] des murs plus épais, une cave plus grande que la cave réglementaire [...] un grenier surélevé pour être transformé en chambre à coucher. Deux ouvriers ayant une famille nombreuse ont voulu que leur maison ait un étage sur rez-de-chaussée. Beaucoup enfin, ayant sans doute un goût marqué pour la culture, ont exigé un jardin de plus grande étendue que le jardin proposé. Ces modifications, outre qu'elles donnent satisfaction à des besoins personnels, ont aussi l'avantage de rompre l'uniformité, si monotone, d'une cité ouvrière⁴⁹.

- 47 Or, Charles Lucas indiquait à leur propos que certaines modifications étaient « si importantes que leur dépense s'est élevée à 1 150 francs en plus⁵⁰ » — même si la moyenne des majorations « a varié de 100 à 200 francs⁵¹ ».
- 48 Malheureusement, les archives conservées pour le square de Montsouris ne nous permettent pas de chiffrer précisément le coût des différents changements demandés par les propriétaires. Pour l'architecte, d'après les documents déjà cités du 24 mai 1922 et du 8 mars 1923, il apparaît que Jacques Bonnier aurait été payé 12 650 francs pour réaliser les 10 pavillons du premier groupe et 19 080 francs pour les 14 du second groupe : nous ne savons pas si cette somme prend en compte le travail supplémentaire occasionné par les modifications des plans types. Notons cependant que les adaptations les plus importantes ont été apportées aux pavillons du deuxième groupe, composé de sociétaires en moyenne plus aisés et moins pressés de faire construire leur maison que les familles nombreuses du premier groupe — ce qui semble être un bon indicateur du coût que ces changements devaient entraîner.

Ouverture : le square de Montsouris, un modèle intermédiaire ?

- 49 En définitive, c'est bien la place des habitantes et habitants dans le processus de conception de leur habitation qui contribue à faire du square de Montsouris un cas que l'on pourrait qualifier « d'intermédiaire ». D'une part, cette opération n'est pas entièrement gérée par les sociétaires, et bénéficie du concours d'un architecte formé aux Beaux-Arts. Elle est en cela bien éloignée des lotissements autogérés défectueux qui commencent à cette époque (quelques années avant la loi Loucheur de 1928) à couvrir les banlieues — et dont Annie Fourcaut a bien souligné le mépris qu'ils inspiraient⁵². D'autre part, les habitants disposent d'une réelle agentivité, et le square de Montsouris donne ainsi à voir une facette moins connue du mouvement HBM. Parmi les nombreuses réalisations s'y inscrivant, ce sont en effet les ensembles de logement collectif qui ont le plus souvent retenu l'attention de l'historiographie⁵³. Au sein des travaux les ayant étudiés, l'étude monographique *L'Apprentissage du « chez-soi »*⁵⁴ — centrée sur la réalisation du Groupe des Maisons Ouvrières (GMO), située au 124-126, avenue Daumesnil, à Paris — a clairement mis en évidence le caractère normatif des dispositifs spatiaux pensés unilatéralement par la bourgeoisie pour le logement des classes populaires avec le concours des architectes. À l'inverse, même si les maisons individuelles du square de Montsouris ne se démarquent pas d'une forme architecturale traditionnelle pouvant être considérée comme une « norme héritée⁵⁵ »,

une certaine forme de collaboration s'était néanmoins développée entre les sociétaires et Jacques Bonnier.

- 50 Cette position « à mi-chemin » est d'ailleurs résumée quinze ans après la livraison des pavillons, à l'occasion de la contestation des valeurs locatives appliquées à ces derniers à la fin des années 1930. La taxe d'habitation étant calculée en fonction de ces valeurs locatives, le préfet de la Seine est alerté le 27 juin 1938 de « l'exagération manifeste » de celles-ci :

La plupart des pavillons du Square Montsouris sont en effet habités par des travailleurs ou des fonctionnaires modestes, ayant pu, en raison de leur situation, bénéficier d'un prêt de la loi Ribot. En dépit de leur apparence coquette, qui fait le plus honneur à l'effort d'urbanisme réalisé en cette région, les maisons sont de construction ultra-légère, et dépourvues de tout caractère somptuaire. [...] Les mesures d'estimations arbitraires qui ont frappé les riverains, demandent à être révisées, faute de quoi, on aboutirait à un abandon et à un dépeuplement d'une voie qui fait le plus grand honneur à la région de Montsouris, qu'elle contribue à embellir⁵⁶.

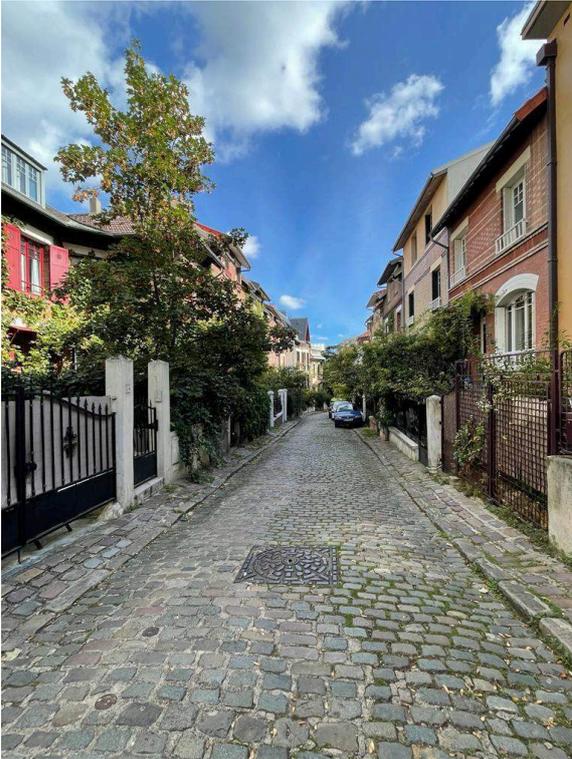
- 51 Si elle sert sûrement en partie un but électoraliste, cette demande portée par un conseiller municipal témoigne néanmoins d'une impressionnante intégration des propriétaires des pavillons HBM : leur situation économique relativement modeste doit explicitement être rappelée, car l'architecture de leur maison tendrait à la faire oublier.

Figure 22. Photographie de la rue du Square Montsouris, 2023



© Lucie Prohin

Figure 23. Photographie de la rue du Square Montsouris, 2023



© Lucie Prohin

- 52 Poursuivre notre enquête pour retracer le devenir des sociétaires du square de Montsouris sortirait du cadre de la présente étude. Ajoutons seulement que la société coopérative HBM a été dissoute en 1952, les maisons ayant été intégralement remboursées. À cette époque, huit sociétaires — dont cinq du premier groupe — y habitent encore (MM. Lafrette, Henrich, Rouché, Simon et Gaudin, Mlles Denis et Moitry et Mme Liégeois-Bottier). De nos jours, les pavillons de cette voie privée (fig. 22 et 23) s'arrachent à prix d'or sur le marché immobilier parisien⁵⁷ et leurs nouveaux propriétaires sont sûrement loin de mesurer ce que représentait, pour les occupants d'origine, la possibilité d'adapter modestement son pavillon à ses usages.

BIBLIOGRAPHIE

Laurence Américi, « L'Album *Habitations à bon marché* de Théodore Lambert (1905). Une imagerie de la conciliation sociale », dans Laurence Américi, Xavier Daumalin, Olivier Raveux et al. (dir.), *La Mosaique des racines. Pouvoirs, cultures et sociétés en France et en Méditerranée. XVI^e-XXI^e siècle*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 51-68.

Luc Baboulet (dir.), *Le Paris des maisons. Objets trouvés*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2004.

Marie-Hélène Bacqué, Claire Carriou, « Participation et politiques du logement en France. Un débat qui traverse le XX^e siècle », dans Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer (dir.), *La Démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2011, p. 155-173.

Youri Carbonnier, *Les Premiers Logements sociaux en France*, Paris, La Documentation française, 2008.

Marie Christine Chabalian-Arlaud, « Jacques Bonnier », dans Maurice Culot (dir.), *Archives d'architecture du XX^e siècle*, vol. 1, Liège, Mardaga, p. 63-87.

Paul Chemetov, Marie-Jeanne Dumont, Bernard Marrey, *Paris-Banlieue, 1919-1939. Architectures domestiques*, Paris, Dunod, 1989.

Marie-Jeanne Dumont, *Le Logement social à Paris, 1850-1930. Les habitations à bon marché*, Liège, Mardaga, 1991.

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard, *Architecture domestique et mentalités. Le XIX^e siècle finissant*, rapport de recherche, École d'architecture Paris-Villemin/Bureau de la recherche architecturale (BRA), 1986.

Monique Eleb-Vidal, Anne Debarre-Blanchard, *Architecture domestique et mentalités. Aux sources du XX^e siècle, 1880-1914*, rapport de recherche, École d'architecture Paris-Villemin/Bureau de la recherche architecturale (BRA), 1987.

Monique Eleb, *L'Apprentissage du « chez-soi ». Le groupe des Maisons Ouvrières, Paris, avenue Daumesnil, 1908*, Marseille, Parenthèses, 1994.

Monique Eleb, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne*, Paris, Hazan, 1995.

Monique Eleb, Estelle Thibault, « Écrire une histoire de l'architecture de la vie privée », *Perspective* [En ligne], n° 2, 2021, mis en ligne le 30 juin 2022, [<http://journals.openedition.org/perspective/25185>], consulté le 02/06/2023.

Michel Foucault (dir.), *Politiques de l'habitat*, Paris, Comité pour la recherche et le développement en architecture (CORDA), 1977.

Annie Fourcaut, *La Banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Grâne, Créaphis, 2000.

Rossella Froissart Pezone, *L'Art dans Tout. Les arts décoratifs en France et l'utopie d'un Art nouveau*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

Roger-Henri Guerrand, Patrick Kamoun, Vincent Lourier (dir.), *Nous, les coopératives, de l'utopie à la réalité*, Paris, Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM, 2008.

Habiter l'usine. Voyage au cœur du logement ouvrier, Paris/Bourg-en-Bresse, Somogy Éditions d'art/Conseil départemental de l'Ain, 2016.

Fani Kostourou, « Agents of Change in the Domestic Built Environment », *Urban Planning*, vol. 7, n° 1, 2022, p. 5-20.

« Jacques Bonnier (1884-1964) », dans Mathilde Dion (dir.), *Notices biographiques d'architectes français*, Paris, IFA/Archives d'architecture du XX^e siècle, 1991.

Michèle Lambert-Bresson, « Un exemple de lotissement au début du siècle : la "Campagne à Paris" », dans Annie Téraide (dir.), *Cahiers de l'IPRAUS : Paris, formes urbaines et architectures*, Paris, Éditions Recherches, 1998, p. 45-66.

Les Habitations à bon marché de la ceinture de Paris : étude historique, Paris, Atelier parisien d'urbanisme, 2017.

Jacques Lucan (dir). *Paris des faubourgs, formation, transformation*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 1996.

Susanna Magri, « Des "ouvriers" aux "citoyens modestes" : Naissance d'une catégorie : les bénéficiaires des habitations à bon marché au tournant du XX^e siècle », *Genèses*, n° 5, 1991, p. 35-53.

Bernard Marrey, *Louis Bonnier, 1856-1946*, Liège, Mardaga, 1988.

Christian Moley, *L'Architecture du logement : culture et logiques d'une norme héritée*, Paris, Anthropos, 1988.

Isabelle Montserrat Farguell, Virginie Grandval (dir.), *Hameaux, villas et cités de Paris*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 1998.

Lion Murard, Patrick Zylberman, « Le Petit Travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré : villes usines, habitat et intimités au XIX^e siècle », *Recherches*, n° 25, décembre 1976.

René Schoonbrodt, *Sociologie de l'habitat social. Comportement des habitants et architecture des cités*, Bruxelles, Éditions des Archives d'architecture moderne, 1979.

Ola Söderström (dir.), *L'Industriel, l'architecte et le phalanstère. Invention et usages de la cité d'entreprise d'Ugine*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Jean-Claude Vigato, « Gustave Umbdenstock, professeur d'architecture », *Bulletin de la SABIX*, n° 16, 1996, p. 29-50.

Sources imprimées

« Bibliographie. Modèles-types de constructions agricoles », *La Construction Moderne*, 1^{er} août 1919, p. 118-119.

Bulletin municipal officiel de la ville de Paris, 2 août 1938, XLVII^e année, n° 176, p. 3184.

C. Détain, « Un mot sur la question des habitations ouvrières à Paris à propos de l'exposition universelle de 1867 », *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, vol. XXIV, 1866, col. 221-223.

L'Économiste français, 7 juin 1924, p. 32.

Gaston Fleury, *Nouveaux hôtels particuliers à Paris d'après les types les plus récents (façades-plans)*, Paris, C. Massin, 1926.

Comte Foucher du Careil, L. Puteaux, *Les Habitations ouvrières et les constructions civiles*, Paris, E. Lacroix, 1873.

F. L., « Habitations à bon marché », *La Construction moderne*, 15 janvier 1922, p. 122.

Charles Lucas, *Les Habitations à bon marché en France et à l'étranger. Nouvelle édition mise à jour et considérablement augmentée par Will Darvillé*, Paris, Librairie de la Construction moderne, 1913.

Jean Lahor, *Les Habitations à bon marché et un Art nouveau pour le peuple*, Paris, Librairie Larousse, 1903.

E. Menu de Saint-Mesmin, *Les Habitations économiques*, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1868.

« Comité d'utilité publique », *Travaux et mémoires présentés à la Société Industrielle lors de la célébration du cinquantième anniversaire de sa fondation. Supplément au Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, vol. 46, 1876, p. 89-109.

Sources d'archives

Archives nationales

Sous-direction des organismes constructeurs (ministère chargé du Logement), Organismes HBM dissous avec 1952, Statuts des sociétés coopératives, Seine et Seine-et-Oise II, 19771102/9, dossier « Parc Montsouris : 1922-1952 ».

Centre d'archives d'architecture contemporaine

Fonds « Jacques Bonnier (1884-1964) », 36 IFA.

BONJA-B-21-1 : documents généraux (1921-1924).

BONJA-B-21-2 à BONJA-B-23-17 : études pour les pavillons.

Cote	Propriétaire(s)	Numéro	Réalisé(s) ?	HBM ?
BONJA-B-21-2	M. Seguin	45	Oui	Non
BONJA-B-22-1	M. Desvois ; M. Simon ; M ^{lle} Denis ; M. Henrich ; M. Rouché ; M. Bruant	23, 25, 27, 29, 31 et 33	Oui	Oui
BONJA-B-22-2	M. Lapette	/	Non	/
BONJA-B-22-3	M. Michot	26	Pas par Bonnier	/
BONJA-B-22-4	M. Guillemont	5	Oui	Non
BONJA-B-22-5	M. Vareillas ; M ^{me} Lefevvre	35 et 37	Oui	Oui
BONJA-B-22-6	M. Lesueur	7	Oui	Non
BONJA-B-22-7	M. Petit	28	Oui	Oui
BONJA-B-22-8	M. Lafrette ; M. Vergier	8 et 10	Oui	Oui
BONJA-B-22-9	M ^{lle} Moitry	12	Oui	Oui
BONJA-B-23-01	M. Didenot	9	Oui	Oui
BONJA-B-23-02	M. Couppié	16	Oui	Oui
BONJA-B-23-03	M. Chapelain	20, 22 et 24	Oui	Non
BONJA-B-23-04	M. Segard	15	Oui	Non
BONJA-B-23-05	M. Santagostini	38	Oui	Oui
BONJA-B-23-06	M. Rivet	36	Oui	Oui
BONJA-B-23-07	M. Paouillac	32	Oui	Oui
BONJA-B-23-08	M. Ranc	11	Oui	Oui
BONJA-B-23-09	M. Bouvrain	14	Oui	Oui
BONJA-B-23-10	M. Fort	18	Oui	Non
BONJA-B-23-11	M. Gaudin	19	Oui	Oui
BONJA-B-23-12	M ^{lle} Ellenrieder	21	Oui	Oui
BONJA-B-23-13	M ^{me} Liégeois	13	Oui	Oui
BONJA-B-23-14	M. et M ^{me} Meunier	47	Oui	Non
BONJA-B-23-15	M. Guerin	34	Oui	Oui
BONJA-B-23-16	M. Derrien	30	Oui	Oui
BONJA-B-23-17	Non identifié	/	/	/

NOTES

1. Parmi lesquels on a pu compter plusieurs artistes, tels que Roger Bissière, Tsugouharu Foujita ou encore Amédée Ozenfant.
2. Jean-François Delmas, « Autour du parc de Montsouris », dans Isabelle Montserrat Farguell, Virginie Grandval (dir.), *Hameaux, villas et cités de Paris*, Paris, Action artistique de la ville de Paris, 1998, p. 112-116 ; Paul Chemetov, Marie-Jeanne Dumont, Bernard Marrey, *Paris-Banlieue, 1919-1939. Architectures domestiques*, Paris, Dunod, 1989, p. 45-46.
3. À l'exception d'un mémoire universitaire : Lucie Prohin, *Les Maisons HBM du Square Montsouris. Un exemple de lotissement entre intégration(s) et singularisation(s)*, mémoire de master sous la direction de Jean-Philippe Garric, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2018.
4. Simon Texier, « Maisons de ville, ville de maisons », dans Luc Baboulet (dir.), *Le Paris des maisons. Objets trouvés*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal, 2004, p. 16.
5. Pour plus d'informations, voir notamment : Marie Christine Chabalian-Arlaud, « Jacques Bonnier », dans Maurice Culot (dir.), *Archives d'architecture du XX^e siècle*, vol. 1, Liège, Mardaga, p. 63-87.

6. Pensons notamment à René Schoonbrodt, *Sociologie de l'habitat social. Comportement des habitants et architecture des cités*, Bruxelles, Éditions des Archives d'architecture moderne, 1979.
7. Par exemple : Ola Söderström (dir.), *L'Industriel, l'architecte et le phalanstère. Invention et usages de la cité d'entreprise d'Ugine*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; *Habiter l'usine. Voyage au cœur du logement ouvrier*, Paris/Bourg-en-Bresse, Somogy Éditions d'art/Conseil départemental de l'Ain, 2016.
8. Comme récemment : Fani Kostourou, « Agents of Change in the Domestic Built Environment », *Urban Planning*, vol. 7, n° 1, 2022, p. 5-20.
9. Sur la question des sources, voir notamment : Monique Eleb, Estelle Thibault, « Écrire une histoire de l'architecture de la vie privée », *Perspective* [En ligne], n° 2, 2021, mis en ligne le 30 juin 2022, [<http://journals.openedition.org/perspective/25185>], consulté le 02/06/2023.
10. Monique Eleb, Anne Debarre, *L'Invention de l'habitation moderne*, Paris, Hazan, 1995.
11. Lion Murard, Patrick Zylberman, « Le Petit Travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré : villes usines, habitat et intimités au XIX^e siècle », *Recherches*, n° 25, décembre 1976 ; Michel Foucault (dir.), *Politiques de l'habitat*, Paris, Comité pour la recherche et le développement en architecture (CORDA), 1977.
12. Anne Thalamy, « Réflexions sur la notion d'habitat aux XVIII^e et XIX^e siècles » dans Michel Foucault (dir.), *Politiques de l'habitat, op. cit.*, p. 47.
13. « Comité d'utilité publique », *Travaux et mémoires présentés à la Société Industrielle lors de la célébration du cinquantième anniversaire de sa fondation. Supplément au Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, vol. 46, 1876, p. 100.
14. Charles Lucas, *Les Habitations à bon marché en France et à l'étranger. Nouvelle édition mise à jour et considérablement augmentée par Will Darvillé*, Paris, Librairie de la Construction moderne, 1913, p. 409-410.
15. Comte Foucher du Careil, L. Puteaux, *Les Habitations ouvrières et les constructions civiles*, Paris, E. Lacroix, 1873, p. 7.
16. C. Détain, « Un mot sur la question des habitations ouvrières à Paris à propos de l'exposition universelle de 1867 », *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, vol. XXIV, 1866, col. 221-223.
17. E. Menu de Saint-Mesmin, *Les Habitations économiques*, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1868, p. 40.
18. Cela rejoint les conclusions de Marie-Hélène Bacqué et Claire Carriou dans leur chapitre « Participation et politiques du logement en France. Un débat qui traverse le XX^e siècle », dans Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer (dir.), *La Démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2011, p. 155-173.
19. Pour Paris on peut, par exemple, penser aux cas de la cité des Kroumirs ou de la cité Doré — voir à ce sujet les travaux de Paul Lecat et Thibault Montbazet, à paraître.
20. Susanna Magri, « Des “ouvriers” aux “citoyens modestes” : Naissance d'une catégorie : les bénéficiaires des habitations à bon marché au tournant du XX^e siècle », *Genèses*, n° 5, 1991, p. 35-53.
21. Laurence Américi, « L'Album *Habitations à bon marché* de Théodore Lambert (1905). Une imagerie de la conciliation sociale », dans Laurence Américi, Xavier Daumalin, Olivier Raveux et al. (dir.), *La Mosaique des racines : pouvoirs, cultures et sociétés en France et en Méditerranée. XVI^e-XXI^e siècle* [En ligne], Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2014, p. 51-68.
22. Rossella Froissart Pezone, *L'Art dans Tout. Les arts décoratifs en France et l'utopie d'un Art nouveau*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 84-85.
23. Jean Lahor, *Les Habitations à bon marché et un Art nouveau pour le peuple*, Paris, Librairie Larousse, 1903, p. 53.
24. Roger-Henri Guerrand, Patrick Kamoun, Vincent Lourier (dir.), *Nous les coopératives, de l'utopie à la réalité*, Paris, Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM, 2008 ; Youri Carbonnier, *Les Premiers Logements sociaux en France*, Paris, La Documentation française, 2008, p. 75-83.

25. Plusieurs orthographes sont parfois utilisées pour certains noms de famille, et nous avons fait le choix de conserver celles présentes sur ces documents administratifs : « Compte-rendu sommaire du programme de la Société et des opérations effectuées à la date de ce jour », envoyé le 23 mars 1923, et « Liste des futurs bénéficiaires des maisons dont la construction est projetée par notre Société, avec leur situation de famille », envoyée le 9 avril 1923 par Pierre Petit, président du conseil d'administration (AN, 19771102/9). Le document « Note pour la Commission d'attribution des prêts », du 24 mai 1922, présente par exemple une différence pour M. Bruant, orthographié avec d et non un t.
26. Lettre envoyée le 20 avril 1922 au ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales par Pierre Petit et Paul Paouillac (AN, 19771102/9).
27. F. L., « Habitations à bon marché », *La Construction moderne*, 15 janvier 1922, p. 122.
28. « Note pour la Commission d'attribution des prêts, 8 mars 1923 » (AN, 19771102/9).
29. Alain Tillier, « La Campagne à Paris. Fondation », dans Isabelle Montserrat Farguell, Virginie Grandval (dir.), *Hameaux, villas et cités de Paris, op. cit.*, p. 195.
30. Michèle Lambert-Bresson, « Un exemple de lotissement au début du siècle : la "Campagne à Paris" », dans Annie Térade (dir.), *Cahiers de l'IPRAUS : Paris, formes urbaines et architectures*, Paris, Éditions Recherches, 1998, p. 63.
31. *L'Économiste français*, 7 juin 1924, p. 32 : « 2 Pavillons libres, neufs av. confort moderne. R. du square Montsouris, 22, 24. M. à p. 140 000 fr chaque. »
32. Lettre datée du 14 mars 1921 (Centre d'archives d'architecture contemporaine, 36 IFA, BONJA-B-21-1).
33. Un type E est également mentionné dans un plan général du lotissement datant de 1922, mais aucun plan type correspondant n'est conservé dans les archives de Jacques Bonnier.
34. Total incluant une zon *non aedificandi* de 19,75 mètres carrés.
35. Avec une zone *non aedificandi* réduite à 16,25 mètres carrés.
36. Ou une chambre, un grenier et une terrasse pour le modèle C.
37. Allant de 4 x 8,75 mètres pour le plus petit (premier type), à 6,475 x 13,745 mètres pour le plus grand (quatrième type). Voir Amina Sellali, « La Campagne à Paris ou Paris à la campagne », dans Luc Baboulet (dir.), *Le Paris des maisons. Objets trouvés, op. cit.*, p. 112.
38. Qui n'apparaît finalement pas parmi les acquéreurs des maisons du square de Montsouris.
39. Qui caractérise toutes les maisons HBM de la rue, à l'exception du pavillon de M. Santagostini.
40. La maison de M. Santagostini constitue là encore une exception : indiquée comme un « type E » sur un plan général du lotissement, cette mention n'apparaît pas sur les documents spécifiques au pavillon.
41. Si cela indique un certain niveau de confort matériel chez ces propriétaires, notons qu'au début des années 1930 certains groupes d'immeubles à bon marché au standing le plus élevé — ILM (immeubles à loyers modérés) ou HBM de « type 2 » — comportaient également des garages. Voir à ce sujet : *Les habitations à bon marché de la ceinture de Paris : étude historique*, Paris, Atelier parisien d'urbanisme, 2017, p. 56-57.
42. Ce pavillon présente aujourd'hui un décor en mosaïque remarquable — ressemblant à celui que l'on trouve sur la façade du n° 4 de la rue — mais ne figurant pas sur les plans d'origine, où apparaissaient des pans de bois.
43. Ce qui lui vaut de figurer dans le recueil de Gaston Fleury *Nouveaux hôtels particuliers à Paris d'après les types les plus récents (façades-plans)*, Paris, C. Massin, 1926, pl. 29-30.
44. Bernard Marrey, *Louis Bonnier, 1856-1946*, Liège, Mardaga, 1988.
45. Notons toutefois que son étude concerne des enseignements plus tardifs du professeur à l'École polytechnique — notamment son cours de 1930, où apparaissent clairement les « bases racistes de ses conceptions architecturales » : Jean-Claude Vigato, « Gustave Umbdenstock, professeur d'architecture », *Bulletin de la SABIX*, n° 16, 1996, p. 29-50.
46. Marie Christine Chabalian-Arlaud, « Jacques Bonnier », *op. cit.*, p. 71.

47. « Bibliographie. Modèles-types de constructions agricoles », *La Construction Moderne*, 1^{er} août 1919, p. 118-119.
 48. « Jacques Bonnier (1884-1964) », dans Mathilde Dion (dir.), *Notices biographiques d'architectes français*, Paris, IFA/Archives d'architecture du XX^e siècle, 1991, p. 9.
 49. Charles Lucas, *Les Habitations à bon marché en France et à l'étranger*, op. cit., p. 411-412.
 50. *Ibid.*
 51. *Ibid.*
 52. Annie Fourcaut, *La Banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Grâne, Créaphis, 2000.
 53. Marie-Jeanne Dumont, *Le Logement social à Paris, 1850-1930. Les habitations à bon marché*, Liège, Mardaga, 1991.
 54. Monique Eleb, *L'Apprentissage du « chez-soi ». Le groupe des Maisons Ouvrières, Paris, avenue Daumesnil, 1908*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1994.
 55. Christian Moley, *L'Architecture du logement : culture et logiques d'une norme héritée*, Paris, Anthropos, 1988.
 56. *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 2 août 1938, XLVII^e année, n° 176, p. 3184.
 57. Un phénomène de gentrification notamment abordé dans cette étude : Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, « Usages et usagers », dans Isabelle Montserrat Farguell, Virginie Grandval (dir.), *Hameaux, villas et cités de Paris*, op. cit., p. 89-97.
-

RÉSUMÉS

Cet article porte sur des maisons réalisées au début des années 1920 par l'architecte Jacques Bonnier pour le compte de la Société anonyme coopérative d'habitations à bon marché (HBM) du parc de Montsouris. Il s'agit, grâce aux nombreuses sources administratives et architecturales disponibles sur cette opération, d'interroger le degré d'agentivité dont disposaient les futurs usagers et usagères des lieux dans la conception de leur propre logement. Après une rapide mise en perspective historique, l'article s'intéresse ensuite à l'identité des acquéreurs des maisons à bon marché du square de Montsouris et, à l'aune de ces informations, analyse la conduite de cette opération — entre « préconception » des logements par l'architecte et adaptations en amont aux usages des sociétaires. La capacité d'action de ces derniers invite à réfléchir à la place singulière de ce lotissement dans le paysage du logement social et populaire de l'entre-deux-guerres.

This article looks at the houses built in the early 1920s by architect Jacques Bonnier for the Société anonyme coopérative d'habitations à bon marché du parc de Montsouris, a low-cost housing cooperative. Taking advantage of the many administrative and architectural sources available on this project, the aim is to examine the degree of agency the future users had in the design process of their own homes. After a brief historical contextualization, the article goes on to look at the identity of the purchasers of the low-cost houses in the square de Montsouris. In the light of this information, it analyses the way in which the project was run — between the architect's pre-design of the dwellings and the adaptations to the residents' needs. This leads us to reflect on the singular place of this housing estate in the landscape of social and popular housing during the interwar period.

INDEX

Mots-clés : Habitants, Agentivité, Logement social, Entre-deux-guerres, Archives

Keywords : Inhabitants, Agency, Social Housing, Interwar Period, Archives

AUTEUR

LUCIE PROHIN

Lucie Prohin est doctorante en histoire de l'architecture à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et bénéficie d'un contrat doctoral de l'Institut national d'histoire de l'art, où elle travaille en tant que chargée d'études et de recherche. Elle prépare, sous la direction de Jean-Philippe Garric, une thèse provisoirement intitulée *Exposer l'habitat ouvrier en Europe : le développement d'une culture architecturale transnationale (1851-1913)*. Ses recherches l'ont amenée à publier sur des sujets variés en lien avec le domaine du logement ouvrier et social : l'œuvre d'Ernest Flagg (architecte américain spécialiste des *tenements*) ; la question du contrôle social aux cités ouvrières de Mulhouse ; ou encore le rôle joué par Jules Siegfried (artisan de la loi de 1894 sur les habitations à bon marché) aux expositions universelles.

prohinlucie@gmail.com